



**Convention contre
la torture et autres peines
ou traitements cruels,
inhumains ou dégradants**

Distr. générale
17 juillet 2019
Français
Original : anglais

**Réunion des États parties à la Convention contre
la torture et autres peines ou traitements cruels,
inhumains ou dégradants**

Dix-septième réunion

3 octobre 2019

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la réunion par le représentant du Secrétaire général.
2. Élection du Président.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Élection des autres membres du bureau de la réunion.
5. Élection, conformément aux dispositions des paragraphes 1 à 5 de l'article 17 de la Convention, de cinq membres du Comité contre la torture pour remplacer ceux dont le mandat prendra fin le 31 décembre 2019.
6. Questions diverses.

